



**Cabinet d'Affaires Saint-Rémi**

Siège social : 19, allée de la Forêt – 51530 CRAMANT

Tél. : +33 (0)3 26 05 70 19 / E-mail : [contact@casr.fr](mailto:contact@casr.fr)

Site : <http://www.casr.fr>

Carte professionnelle n° CPI 5102 2017 000 022 080 délivrée par la CCI de la Marne

RCP : GALIAN - 89, rue La Boétie - 75008 Paris

S.A.S. au capital de 60 000,00 € - Siren : 752 793 612

**La société ne détient aucun fonds pour le compte de ses clients.**

**--- BON DE RECONNAISSANCE ET D'INDICATION DE VISITE ---**  
**--- PRESENTATION / ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE ---**

Article 72 - Décret n° 72-678 du 20 Juillet 1972 (extrait)

*"Le titulaire de la carte transaction sur immeubles et fonds de commerce ne peut négocier ou s'engager à l'occasion d'opérations d'achat, de vente, de recherche, d'échange, de location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que de l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce sans détenir un mandat préalablement délivré à cet effet par l'une des parties".*

Je soussigné(e),

|              |        |            |  |
|--------------|--------|------------|--|
| Représentant |        | Siren n° : |  |
| Adresse :    |        |            |  |
| à            |        | CP :       |  |
| Tél. :       | Mob. : | Email :    |  |
| Né(e) le :   |        | à :        |  |

agissant tant en mon nom personnel que pour le compte de

ou toute autre personne physique ou morale que je jugerai bon de me substituer et pour laquelle je me porte fort en tant que de besoin,

reconnais avoir rencontré ou contacté ce jour le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi, ou visité avec lui, lui avoir demandé communication d'informations et reçu de celui-ci les renseignements, adresses et conditions de vente ou de location des entreprises ou des biens dont les références sont reprises par les présentes.

**Liste des entreprises ou biens référencés par les présentes**

|             |             |
|-------------|-------------|
| Réf. CASR : | Réf. CASR : |
| Réf. CASR : | Réf. CASR : |

ou

|                        |            |
|------------------------|------------|
| Entreprise présentée : | N° SIREN : |
| Entreprise présentée : | N° SIREN : |
| Entreprise présentée : | N° SIREN : |
| Entreprise présentée : | N° SIREN : |

Je sais que les indications fournies l'ont été selon les dires du(des) propriétaire(s). Je reconnais par ailleurs que le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi ne s'engage aucunement quant à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations qui me sont et me seront transmises, qu'il m'appartient de les vérifier par moi-même ou à l'aide de mes conseils, et que le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi ne pourra en aucun cas être tenu responsable des conséquences de leur utilisation.

Loi n° 2018-670 du 30 juillet 2018 relative à la protection du secret des affaires (extrait) :

"Article L. 151-1.- Est protégée au titre du secret des affaires toute information répondant aux critères suivants :

1. Elle n'est pas, en elle-même ou dans la configuration et l'assemblage exacts de ses éléments, généralement connue ou aisément accessible pour les personnes familières de ce type d'informations en raison de leur secteur d'activité ;
2. Elle revêt une valeur commerciale, effective ou potentielle, du fait de son caractère secret ;
3. Elle fait l'objet de la part de son détenteur légitime de mesures de protection raisonnables, compte tenu des circonstances, pour en conserver le caractère secret.

(...)

Article L. 152-1.-Toute atteinte au secret des affaires (...) engage la responsabilité civile de son auteur.

Article L. 152-2.- Les actions relatives à une atteinte au secret des affaires sont prescrites par cinq ans à compter des faits qui en sont la cause."

Sont considérées comme informations confidentielles toutes les informations concernant les entreprises ou biens mentionnés ci-dessus, qui pourraient m'être transmises de quelque manière que ce soit et par quelque moyen que ce soit, à l'exception de celles connues du public, sans violation des présentes.

Je m'engage en conséquence, tant pour moi que pour les personnes physiques ou morales dépendant de moi, ainsi que des conseils auxquels je pourrais avoir recours :

- à ne les utiliser que dans le seul but d'élaborer le projet d'acquisition ou de location des entreprises ou biens référencés par les présentes.
- à en conserver le caractère confidentiel, à ne pas les divulguer ou les laisser divulguer à des tiers, de quelque manière que ce soit, et à prendre toutes précautions et mesures nécessaires à cet effet,
- à ne pas utiliser ces informations d'une manière préjudiciable aux intérêts du(des) propriétaire(s), en particulier en ce qui concerne les informations commerciales dont j'aurais pu prendre connaissance dans ce contexte,
- à ne pas approcher ou chercher à débaucher, directement ou indirectement, les employés du(des) propriétaire(s), sauf accord spécifique du(des) propriétaire(s) ou du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi,
- à ne pas approcher ou chercher à débaucher, directement ou indirectement, les employés du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi, sauf accord spécifique,
- à ne communiquer ces informations qu'aux conseils indispensables à l'élaboration d'une éventuelle offre d'acquisition ou de location des entreprises ou biens référencés par les présentes,
- à ne pas me présenter chez le(s) propriétaire(s) sans être accompagné(e) d'un représentant du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi, ou, à défaut, sans communiquer audit(auxdits) propriétaire(s) le présent engagement de confidentialité.

Dans le cas où la présentation des entreprises ou biens impliquerait la connaissance d'informations confidentielles, ou simplement non connues du public, concernant des parties tierces aux entreprises ou biens présentés (maison-mère, filiale, holding, franchiseur, franchisé, sous-traitant, société immobilière, conseils, établissements financiers...), je m'engage de la même manière, tant pour moi que pour les personnes physiques ou morales dépendant de moi, ainsi que des conseils auxquels je pourrais avoir recours, à respecter à leur égard et dans les mêmes conditions que ci-dessus, cet engagement de confidentialité.

La durée de cet engagement de confidentialité couvrira toute la période de négociation débutant à la date de signature des présentes et se poursuivra durant les 60 mois suivants la fin de la négociation, que celle-ci soit concluante ou non.

Je m'engage, en outre, à informer toute personne qui me présenterait les mêmes entreprises ou biens, que ceux-ci m'ont déjà été présentés par le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi.

#### Rappel des entreprises ou biens référencés par les présentes

|                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Réf. CASR ou SIREN : | Réf. CASR ou SIREN : |
| Réf. CASR ou SIREN : | Réf. CASR ou SIREN : |

Ces entreprises ou ces biens dont je n'avais aucune connaissance auparavant m'ont été présentés pour la première fois et uniquement par le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi.

Les conditions financières indiquées comprennent les honoraires du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi qui sont prévus à la charge de :

| Référence (n° CASR ou SIREN) | Propriétaire | Acquéreur | Locataire |
|------------------------------|--------------|-----------|-----------|
|                              | %            | %         | %         |
|                              | %            | %         | %         |
|                              | %            | %         | %         |
|                              | %            | %         | %         |

**Je m'interdis par les présentes de traiter, négocier, directement ou indirectement, l'achat ou la location de ces entreprises ou biens, sans l'intervention du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi.**

**Cette interdiction générale de loyauté vise tant ma personne que mon conjoint ou partenaire avec lequel je me porterais acquéreur ou locataire, ou encore toute société dans laquelle j'aurais une participation. A défaut de respecter cette clause, le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi aura droit à une indemnité forfaitaire, à ma charge, égale à 10 % du prix auquel aura été acquis le bien ou l'entreprise dans le cas d'une acquisition, ou, dans le cas d'une location, à 10 % du loyer triennal auquel le bien ou l'entreprise aura été loué.**

**Nonobstant l'indemnité forfaitaire due au Cabinet d'Affaires Saint-Rémi, à défaut de respecter cette clause générale de loyauté, je m'expose à des poursuites judiciaires et au paiement de dommages et intérêts au(x) propriétaire(s) des entreprises ou biens référencés par les présentes.**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, j'autorise expressément le Cabinet d'Affaires Saint-Rémi à saisir l'ensemble des informations contenues dans les présentes sur fichier informatique, tout en me gardant la possibilité d'exercer mon droit d'accès et de rectification des données personnelles me concernant.

De même, conformément à l'article 1127 du Code civil, j'accepte de recevoir et de détenir l'exemplaire original de ce bon de visite-présentation / engagement de confidentialité sous format électronique, expédié à mon adresse électronique (Email) mentionnée en page 1.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

En autant d'exemplaires que de parties, dont chacun reconnaît en avoir reçu un (articles 1127 et 1375 du Code civil).

Signature du visiteur  
après avoir écrit de sa main  
« Lu et approuvé »

Signature du représentant du Cabinet d'Affaires Saint-Rémi  
après avoir écrit de sa main  
« Bon pour visite »